COMPTE RENDU DE CA du 12 Avril 2018.

Présents :
Gaël CHANCE, Jean-Claude COLOMBO, Dany JEANNE, Jean-Gabriel MARTIN, Frédéric MOUYNET, Jean-Marc RACHARD, Daniel REICHERT; Thierry DELPECH et Christian ROUX absents excusés,
Rédacteur : Jean-Marc RACHARD

- Le CA approuve le compte rendu de la réunion du 03 Mars 2018.
- Devant l'afflux des commandes, Gaël CHANCE nous promet une sortie du prochain bulletin, en particulier sur les carburateurs, vers le 25 Avril.
- Nous n'avons plus aujourd'hui que 52 bulletins « papier » ce qui est bien pour le budget. Daniel REICHERT précise qu'il faut tabler sur 100€ x 10 parutions annuelles (coût imprimeur) auquel il faut ajouter les frais d'envoi. L'objectif n'est pas de les supprimer car nous pensons qu'on pourrait perdre cette cinquantaine d'adhérents. Gaël CHANCE communique cette liste à Dany JEANNE et Daniel REICHERT pour inciter ceux disposants d'une connexion internet à passer au bulletin par mail.
- Nous confirmons que la présence d'adhérents sur les salons, pour la tenue des stands, sont des actions volontaires et bénévoles. Dans certains cas particuliers, sur présentation d'une note de frais, le CA envisagera une contribution du club.
- Il faut envisager un accès « délégués » sur le site, en particulier pour consulter la liste des membres à jour, à voir avec Thierry DELPECH.
- Daniel REICHERT nous annonce un compte courant à 18300€, ce qui laisse la possibilité à de nouveaux achats. 600€, c'est la part assurance pour les deux sites : mécanique et tôlerie.
- Le prochain stage c'est la semaine prochaine. Le second, prévu fin de semaine 25 est à moitié rempli. Il reste la parution de l'annonce sur le forum et le bulletin. Frédéric MOUYNET peaufine les détails de l'hébergement et de la restauration.
- Jean-Claude COLOMBO en fait de même pour l'organisation de L'AG les 16/17 et18 Novembre. Il a modifié les visites en privilégiant LIMOGES et en soignant l'accueil pour nos accompagnantes.
- Automédon voit l'envahissement probable de l'APCDS avec un motor-home, salon prévu pour les clubs et fonctionnement comme tel depuis plusieurs années. Jean-Marc RACHARD pense qu'avoir les clubs fédérés comme appât est une forme de rabattage à des fins commerciales de l'APCDS.
- Jean-Marc RACHARD, suite à l'entretien avec le directeur de L'APCDS et le club 404 le 20 Mars, pense que cette association est une entreprise commerciale obligée à croitre en fonction du désengagement progressif de la marque (PCA) qui est de 80% actuellement. Pour uniformiser les « avantages » entre les clubs Peugeot et Citroën il préconise (le directeur) une amicale Peugeot à l'instar de l'Amicale CITROEN, pour gérer la présence des clubs à Rétromobile par exemple. Une prochaine Réunion le 19 Avril avec le Président Xavier Peugeot devrait nous éclaircir le sujet. Le fait d'avoir des fournisseurs de pièces communs et le comportement vif des acheteurs de l'Aventure, j'ai revendiqué une non-agression. Sa réponse a été : c'est la loi (du marché), pas mal pour une association qui dit fédérer ses clubs adhérents.

- Séance clôturée à 23h30. Frédéric MOUYNET organisera la programmation de la conférence pour une réunion prévue légère, le Jeudi 03 Mai 2018 à 21h00.